Image not found or type unknown

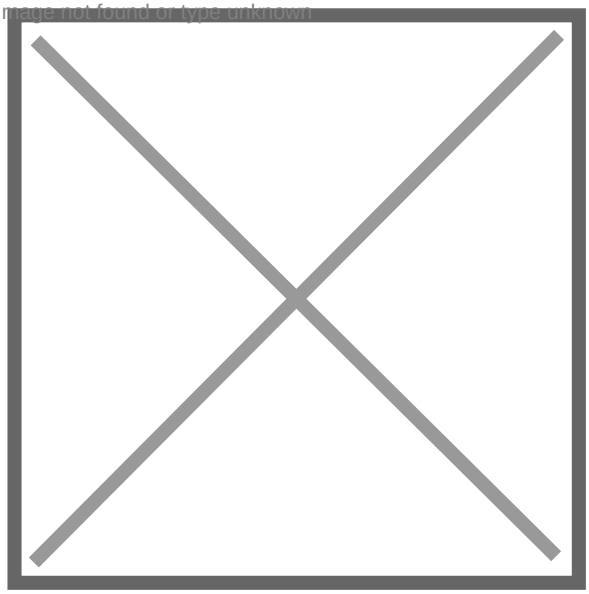

Contrat de travail interim pour un remplacement.

Par **theimalipusram**, le **24/06/2010** à **19:18**

Bonjour,

je viens de me faire embaucher au 19 avril 2010 en intérim pour un grand groupe. Mon employeur est donc manpower mais je travail pour edf. J ai été embauche pour un remplacement de congé maternité pour une durée de 6 mois. J'aimerais savoir si c'est normale que je sois payé a un salaire inférieur a la personne que je remplace.

manpower me réponds que edf lui a demander d'embaucher un bac +2 avec un certain salaire,(correspondant à une grille tarifaire). mais je croyais que pour un remplacement on devait être payer a salaire égale de la personne que l on remplace. serait il possible d'avoir plus d information a se sujet.

cordialement merci

Par **aliren27**, le **24/06/2010** à **19:48**

Bonjour,

oui effectivement l'interimaire doit normalement avoir le meme salaire que la personne remplacée déduction faite des avantages que donne l'ancienneté (prime? Coef etc...) que vous ne percevrez pas.

j'ai moi meme travaillé pour manpower chez edf la défense et j'étais au bas de la grille tarifaire de la personne remplacée....
cordialement
Aline

Par **theimalipusram**, le **26/06/2010** à **00:25**

merci de votre réponse.
Donc pour résumer vous qui avait déjà travailler chez edf, concernant mon remplacement, il est donc normale que je sois embauché au plus petit NR et GF (je sais pas si cela vous remémore quelque chose) de la catégorie de la personne que je remplace. Même si c'est identique à une embauche pour surcroit d'activité.

cordialement

Par **aliren27**, le **26/06/2010** à **19:03**

Bonjour,

oui helas !!! vous êtes embauché au bas de l'échelle salaire de la personne que vous remplacez mais dans celle qui correspond au poste. C'est dur mais hélas comme ça. La différence vient des augmentations, de l'ancienneté etc....
Mais 6 mois chez EDF c'est pas désagréable !!!! et puis n'oubliez pas qu'à la fin de votre contrat, vous percevrez 10 % de congés payés et la prime de précarité en plus. Un petit pécule supplémentaire.
Bonne fin de journée
Aline

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés